



Communiqué de presse

18 juin 2025

Lancement de la démarche

« Grand Chantier EPR2 Gravelines » :

une mobilisation collective au service d'un projet stratégique pour le territoire

À la suite de la décision conjointe d'EDF et RTE du 20 mai 2025 de poursuivre le projet de construction de deux réacteurs nucléaires de type EPR2 sur le site de Gravelines, l'Etat, en lien avec les acteurs territoriaux, a officiellement lancé ce 18 juin à Dunkerque la démarche « Grand Chantier EPR2 Gravelines », qui succède ainsi au plan d'actions territorial initié dès 2023. Cette initiative marque une nouvelle étape dans l'accompagnement de ce projet au service de la souveraineté industrielle et énergétique du pays. En actant la signature d'une charte « Grand Chantier EPR2 Gravelines », les partenaires – la Préfecture des Hauts-de-France, EDF, la Communauté urbaine Dunkerque Grand littoral, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, et la Région Hauts-de-France - confirment leur volonté d'agir collectivement pour que le futur chantier EPR2 bénéficie durablement au territoire, en cohérence avec les autres dynamiques locales.

Une organisation collective pour un chantier hors norme

Inspirée des grands projets nationaux d'aménagement, tels que le Canal Seine-Nord Europe, la démarche « Grand Chantier » vise à assurer des conditions d'accueil optimales pour les milliers de travailleurs attendus — au moins 8 000 au pic du chantier — tout en garantissant un développement équilibré du territoire.

Placée sous la coordination de Monsieur Michel Marbaix, représentant du Préfet de Région, cette démarche s'appuiera sur une gouvernance partagée et évolutive réunissant l'ensemble des partenaires locaux et régionaux. Elle constituera un espace de concertation permanent, garantissant une prise de décision collective et un pilotage efficace des actions à mener.

Depuis juin 2023, le territoire de Penly (Seine-Maritime) - où seront construits les deux premiers réacteurs nucléaires du programme de six EPR2 – a également engagé une démarche similaire.

Un projet au service du développement local

Tout en tenant compte des enjeux du projet d'EDF et de l'ensemble des projets issus de la dynamique territoriale du Dunkerquois, le « Grand Chantier » a pour ambition de transformer les enjeux du chantier EPR2 en véritables opportunités pour le territoire alentour. Il s'attachera notamment à :



- mobiliser et renforcer l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences ;
- promouvoir l'emploi local et valoriser les parcours professionnels sur le long terme ;
- anticiper les besoins en logement, en mobilité, en infrastructures et en services publics ;
- intégrer les enjeux d'environnement, de sécurité et d'attractivité du territoire.

Les projets portés dans ce cadre seront pensés pour avoir un impact durable au-delà de la seule phase de construction, contribuant ainsi à un héritage structurant pour les populations locales.

Des moyens financiers en adéquation avec les ambitions

Afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions identifiées, un comité des financeurs territoriaux sera mis en place.

Celui-ci s'assurera une répartition optimale des financements publics et privés, y compris les fonds prévus par EDF, pour accompagner l'essor de projets permettant d'accompagner le développement du territoire et de concourir à l'accompagnement du chantier EPR2.

En plus de la dimension RSE, de la contribution à la performance du chantier et de leur contribution au rayonnement local, les projets seront sélectionnés selon leur capacité à s'inscrire durablement dans le territoire.

Une continuité avec le plan d'actions territorial et les enseignements du débat public

La démarche « Grand Chantier » s'inscrit dans la continuité du travail engagé dès novembre 2023 dans le cadre du plan d'actions territorial animé par le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO). Celui-ci a permis d'identifier les conditions essentielles à la réussite du projet et à son intégration cohérente dans l'écosystème local.

Par ailleurs, les enseignements du débat public mené entre septembre 2024 et janvier 2025 ont été pleinement intégrés. La forte mobilisation — avec pas moins de 84 cahiers d'acteurs rédigés notamment par les collectivités, élus et acteurs socio-économiques — témoigne de l'intérêt et de l'engagement du territoire.

EDF a pris en compte cette expression citoyenne en formulant 20 engagements concrets, notamment en matière de dialogue, d'environnement et d'impact social.

Une ambition double et partagée

En actant la signature de la charte « Grand Chantier EPR2 Gravelines » ce 18 juin, les partenaires confirment leur volonté d'agir collectivement pour atteindre deux objectifs majeurs :

- Réussir le chantier industriel EPR2 en anticipant ses impacts (logement, emploi, mobilité, formation, services...) ;
- Laisser au territoire un héritage équitable et pérenne, en cohérence avec les autres dynamiques locales.



« Le projet EPR2 est arrivé à un moment charnière de son existence. A l'issue du débat public, EDF a en effet fait part de sa décision de poursuivre l'implantation de deux EPR2 à Gravelines. Il s'agit là d'un chantier absolument hors normes qui doit s'intégrer harmonieusement au territoire. Source d'opportunités d'emploi ou d'activité économique, le projet peut aussi susciter des interrogations chez nos concitoyens, au regard de son impact potentiel sur la qualité de vie, le logement, les transports... Il appelle donc une attention de tous les instants et une approche coordonnée, résiliente sur la durée.

C'est l'enjeu du « Grand Chantier », qui est donc une démarche partenariale d'accompagnement territorial, initiée et coordonnée par l'État. Le « Grand Chantier » permet ainsi d'amplifier l'effort collectif, de sécuriser les conditions de réussite du chantier et de construire un développement territorial durable et partagé. »

Bertrand GAUME, Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord

« Le lancement officiel de la démarche Grand Chantier EPR2 à Gravelines marque une étape majeure pour notre région et pour l'avenir énergétique de notre pays. Ce projet d'envergure est une opportunité unique de réindustrialisation, de développement économique et d'emploi durable pour notre territoire.

Au-delà de l'aspect industriel, c'est toute une dynamique locale que nous engageons : en matière de formation, d'attractivité, de logement, de mobilités. La Région sera pleinement au rendez-vous pour accompagner les collectivités, les entreprises, les acteurs de l'emploi et les habitants dans cette transformation.

L'EPR2, c'est aussi un engagement fort pour la transition énergétique. En misant sur une énergie bas carbone, nous répondons aux défis climatiques tout en renforçant notre souveraineté énergétique.

Ce Grand Chantier est à la hauteur des ambitions que nous portons collectivement pour un avenir plus durable, plus solidaire et plus prospère. Les Hauts-de-France, une région qui se transforme durablement. »

**Frédéric MOTTE, Conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale
Président de la mission Rev3**

« Le lancement de la démarche Grand Chantier EPR2 Gravelines marque un tournant structurant pour notre territoire, première plateforme énergétique de France et d'Europe. Le projet EPR2 est central dans notre stratégie de décarbonation industrielle et dans notre choix de mix énergétique de rupture avec les énergies fossiles, conjuguant énergie nucléaire et énergies renouvelables. Ce projet est à nos yeux bien plus qu'un chantier industriel : c'est une formidable opportunité pour l'économie locale, pour nos entreprises, pour l'emploi des habitants de notre territoire. Il fédère aujourd'hui toutes les forces vives du Dunkerquois et nous permettra de relever les défis climatiques et énergétiques du XXIe siècle. »

**Patrice VERGRIETE, Ancien ministre, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque,
Président du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale**



« De la transition énergétique à la réindustrialisation, le territoire de Gravelines et des Hauts-de-France incarne les enjeux structurants de la France de demain.

Avec la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 à Gravelines, EDF souhaite mettre en œuvre un projet industriel ambitieux et durable. Ce futur chantier stratégique deviendra à son terme un élément déterminant de la souveraineté énergétique et industrielle du pays.

Emploi, logement, formation, services : EDF s'engage durablement aux côtés des acteurs locaux et nationaux pour anticiper et accompagner les mutations du territoire ».

Xavier URSAT, Directeur exécutif du groupe EDF en charge de la Direction Stratégie, Technologies, Innovation et Développement

Contacts presse

Préfecture du Nord :

Service régional de la communication interministérielle – pref-communication@nord.gouv.fr / 03 20 30 52 50

Contact presse Région Hauts-de-France :

Peggy COLLETTE – EL HAMDI – 0675933828

EDF :

Olivier THIERRY – 07 63 08 61 46